



Vous êtes porteur de projet dans le domaine de l'agriculture biologique ou en transition, artisanal, commercial, associatif ou culturel.

Vous êtes à la recherche d'un coup de pouce financier éthique, local et solidaire.
Vous êtes en création ou déjà installé.

L'Oseille citoyenne peut vous octroyer un prêt d'honneur à taux zéro sans frais de dossier ni d'assurance.

La démarche est simple : prendre contact au 05 55 55 85 02 ou mwouts@hotmail.fr
Le seul critère impératif est la localisation de votre entreprise à moins de quarante kilomètres (hors zone urbaine de Limoges) du siège au 130 route de Pressaleix le Mas à st Junien.

Deux référents seront alors chargés de suivre votre dossier et de vous informer sur le fonctionnement de l'Oseille citoyenne.

Documents à fournir : un CV récent, une présentation de votre projet, une demande explicite de prêt, selon le cas un business plan ou un bilan de votre activité.

Vous serez invité à venir présenter votre demande, après une première sélection, lors d'une réunion qui se tient tous les deux mois. Après débat, si elle est acceptée, il sera procédé à la signature des contrats et à la remise d'un chèque correspondant à tout ou partie de votre demande.

Le montant maximum des prêts est fixé à 10 000 € il est cependant dépendant de la trésorerie de l'Oseille citoyenne ce jour-là. Les remboursements sont au minimum de 100 € mensuels pour une durée maximum de 48 mois.

L'octroi du prêt est fonction de la qualité de votre projet et de l'aboutissement d'une relation de confiance établie entre vous et les membres de l'Oseille citoyenne.

Michel Wouts

Le 23 janvier 2026

Président de l'Oseille citoyenne

